



5, avenue des Guelfes
MC 98000 MONACO
Tél. +377 98.98.47.65

RENTREE 2022/2023

DOCUMENTS DEMANDES POUR L'INSCRIPTION D'UN ENFANT

- La photocopie du livret de famille ou l'acte de naissance avec filiation,
 - La photocopie du carnet de vaccinations,
 - 3 enveloppes affranchies au tarif en vigueur en Principauté de Monaco,
 - 3 photos d'identité récentes de l'enfant,
 - L'attestation d'assurance de responsabilité civile mentionnant le nom de l'enfant (*facultatif*),
 - Pour les parents divorcés, le jugement (traduit en français) et tout document officiel précisant les modalités de résidence de l'enfant,
 - Pour les parents séparés, tout document officiel précisant les modalités de résidence de l'enfant. En l'absence de document officiel, fournir la photocopie de la fiche d'allocations familiales et/ou de la carte d'assuré social,
 - Les résultats scolaires de l'année en cours (bulletins trimestriels, autres...),
 - En fin d'année scolaire, un certificat de radiation de l'école précédente avec mention de la décision du Conseil de Classe pour tous les nouveaux inscrits à l'exception des enfants non encore scolarisés.
- **Pour les familles monégasques :**
 - Un certificat de nationalité de l'enfant (si seuls les parents sont monégasques, celui des parents),
 - Un certificat de domicile.
 - **Pour les familles résidant en Principauté :**
 - Un certificat de résidence de moins de 3 mois des parents,
 - La photocopie de la carte de séjour en cours de validité.

N.B. : Les documents mentionnés ci-dessus sont absolument indispensables pour constituer le dossier scolaire de l'enfant et pour que **l'inscription devienne définitive.**